



CARNET DE SANTÉ DE L'ENFANT

de _____

Sistema Socio Sanitario



Regione
Lombardia

ATS Brescia

Nom de famille

Prénom

Lieu de naissance

Date de naissance

Domicile

Code postal

Via

n°

Nom Prénom des parents

Téléphone



Pédiatre

Cabinet

Adresse

Téléphone

Chers parents,

pour l'inscription de votre fille/fils au Service national de santé et pour choisir le pédiatre de famille, vous devez vous adresser aux guichets de choix et révocation du médecin

Le carnet de santé

Ce carnet est un outil qui rassemble les informations sur la santé de votre enfant, de sa naissance jusqu'à l'âge de 14 ans. Il doit être soigneusement conservé et présenté à toutes les visites et vaccinations afin qu'il puisse, à chaque fois, être rempli avec les informations prévues.

Le pédiatre

Le pédiatre que vous choisissez pour votre enfant est le spécialiste médical qui l'assistera de la naissance jusqu'à l'âge de 14 ans (0 à 6 ans obligatoire, 6 à 14 ans facultatif). En plus des visites en cas de maladie, le pédiatre propose des visites périodiques pour vérifier la croissance, le développement psychomoteur et pour donner des recommandations sur les meilleurs modes de vie.

Le pédiatre conventionné avec le Service national de santé travaille dans un cabinet ouvert toute l'année, cinq jours par semaine, hors jours fériés ; les horaires sont affichés à l'entrée du cabinet ainsi qu'aux guichets de choix et de révocation. De nombreux pédiatres travaillent en association avec d'autres collègues. En cas d'absence du pédiatre, celui-ci garantira son remplacement.

Consultations pédiatriques

Les consultations sont effectuées dans le cabinet. Le pédiatre examinera au cas par cas l'opportunité et la nécessité effective d'une consultation à domicile. Si demandées et convenues avant 10 heures du matin, les consultations à domicile sont effectuées le jour même, si elle sont demandées et convenues après 10 heures du matin, elles seront effectuées le lendemain avant midi.

Le service de continuité d'assistance est disponible:

- de 20 h jusqu'à 8 h tous les jours de la semaine,
- de 8 h à 20 h le samedi, les jours précédant les jours fériés et les jours fériés.

Le pédiatre peut exercer des activités en libéral (visites payantes) en dehors des obligations, tâches et fonctions prévues par la Convention collective nationale, qui règlemente les relations entre les pédiatres de famille et le Service national de santé.

Pour les enfants qu'il assiste, le pédiatre effectue gratuitement les services

Visits

Tests when deemed necessary

Children sick notes and certificates for parent to apply for sick child leave from work

Certifications of fitness for non-competitive sports activity

Compilation of the medical booklet

Les bilans de santé

Les visites à programmer à des périodes précises sont appelées bilans de santé périodiques et sont utiles pour vérifier que la croissance et le développement de l'enfant se déroulent correctement et pour effectuer des contrôles de la vue et de l'audition. À ces occasions, le pédiatre peut également fournir aux parents des informations et des conseils pour que l'enfant reste en bonne santé et pour son bien-être psychophysique.

Calendrier des visites des bilans de santé

visites	période de vie de l'enfant
1	1er et 45e jour de vie
2	61e et 90e jour
3	4e et 6e mois
4	7e et 9e mois
5	10e et 12e mois
6	15e et 18e mois
7	24e et 36e mois
8	5e et 6e année
9	8e et 10e année
10	11e et 13e année

Le pédiatre
**est le médecin de référence
pour les enfants,**
il s'occupe de leur santé
et de leur croissance.

Veuillez contacter
le service des urgences
de l'hôpital uniquement
en cas de situations
urgentes et graves.



Les vaccinations

Pourquoi se faire vacciner

Les vaccinations ont été l'un des événements qui ont changé la face de l'histoire de la médecine. Aucune autre découverte dans le domaine médical, pas même celle des antibiotiques, n'a amélioré la qualité de la vie humaine comme l'ont fait les vaccinations. Grâce au recours aux vaccins, la variole a été éradiquée, le tétanos, la poliomyélite, la diphtérie ont presque disparu et les maladies virales telles que l'hépatite B, la rougeole, la rubéole, les oreillons et les maladies bactériennes telles que la méningite ont considérablement diminué.

Paradoxalement, les vaccinations sont « victimes de leur succès » : les pathologies éradiquées ou considérablement diminuées n'étant plus visibles, les vaccins sont perçus comme moins importants. Si les personnes vaccinées diminuent, ces maladies pourraient causer à nouveau de graves dommages.

Les vaccins luttent contre des maladies infectieuses dangereuses pour lesquelles il n'existe aucun traitement (poliomyélite, tétanos) ou pour lesquelles les traitements ne sont pas toujours efficaces (diphtérie, maladies invasives à hémophile, à méningocoque et à pneumocoque, hépatite B, varicelle) ou des maladies qui peuvent être à l'origine de complications graves (rougeole, rubéole, oreillons, coqueluche). Aujourd'hui, nous disposons également de vaccins pour prévenir les infections causées par certains virus pouvant parfois provoquer un cancer (papillomavirus, hépatite B).

Les vaccins sont différents selon la maladie à prévenir. Ils agissent tous en stimulant la production des défenses naturelles, les anticorps, qui assurent une protection contre les micro-organismes (virus et bactéries), ou substances toxiques qu'ils produisent (toxines).

Les vaccins sont capables de reproduire ce qui se passe dans la nature lorsque nous entrons en contact avec le micro-organisme responsable de la maladie : ils stimulent le système naturel de défense, à savoir le système immunitaire. Celui-ci est destiné à produire des anticorps et des cellules protectrices, capables d'empêcher l'apparition de la maladie.

Les vaccins sont devenus de plus en plus efficaces et sûrs, grâce aux contrôles stricts auxquels ils sont constamment soumis. Les avantages de la vaccination sont nettement supérieurs aux modestes effets secondaires. Les complications graves, le cas échéant, sont des événements rares.

Pour vacciner en connaissance de cause, les parents doivent toujours demander des informations et des précisions au service de vaccination et au pédiatre. Avant la vaccination, le personnel de santé vérifie l'absence de contre-indications et prend connaissance de la documentation de santé de l'enfant. Les parents sont priés de signaler au personnel du service de vaccination et au pédiatre de confiance tout doute et toute observation jugée utile.

Le ministère de la Santé a rendu obligatoires dix vaccinations pour les enfants jusqu'à 16 ans et en a vivement recommandé quatre actifs et gratuits.

Le pédiatre peut prescrire d'autres vaccins, utiles pour la protection de la santé de l'enfant, et qui sont pour l'heure, payants.

Le schéma contient les vaccins actuellement gratuits et pour lesquels une lettre d'invitation est envoyé aux enfants

VACCINATIONS	Quand sont-elles effectuées	Obligatoire recommandée
Antidiphthérique	3 doses au cours de la première année de vie ; rappel à 5-6 ans; rappel à 15-16 ans	OBLIGATOIRE
Antipoliomyélitique	3 doses au cours de la première année de vie ; rappel à 5-6 ans; rappel à 15-16 ans	OBLIGATOIRE
Antitétanique	3 doses au cours de la première année de vie ; rappel à 5-6 ans; rappel à 15-16 ans	OBLIGATOIRE
Anticoquelucheuse	3 doses au cours de la première année de vie ; rappel à 5-6 ans; rappel à 15-16 ans	OBLIGATOIRE
Contre l'hépatite B	3 doses au cours de la première année de vie	OBLIGATOIRE
Contre l'Haemophilus influenzae de type B	3 doses au cours de la première année de vie	OBLIGATOIRE
Contre la varicelle	1ère dose à 13-15 ans 2e dose à 5-6 ans	OBLIGATOIRE Pour ceux nés en 2017
Antirougeoleuse	1ère dose à 13-15 ans 2e dose à 5-6 ans	OBLIGATOIRE
Antiourlienne	1ère dose à 13-15 ans 2e dose à 5-6 ans	OBLIGATOIRE
Antirubéolique	1ère dose à 13-15 ans 2e dose à 5-6 ans	MOBLIGATOIRE
Contre le méningocoque B	3-4 doses au cours de la première année de vie (en fonction de la date de début du cycle de vaccination)	RECOMMANDÉE et GRATUITE Pour ceux nés en 2017
Contre le rotavirus	2 à 3 doses au cours de la première année de vie (selon le type de vaccin)	RECOMMANDÉE et GRATUITE Pour ceux nés en 2017
Contre le pneumocoque	3 doses au cours de la première année de vie	RECOMMANDÉE et GRATUITE
Contre le méningocoque C	1 dose à 13-15 mois	RECOMMANDÉE et GRATUITE
Contre le méningocoque ACWY	1 dose à 15-16 ans	RECOMMANDÉE et GRATUITE
Contre le papillomavirus	2 doses à 11-12 ans	RECOMMANDÉE et GRATUITE

La vaccination est un acte de santé préventif sûr et efficace qui est pratiqué dans le monde entier. Grâce à cette intervention, certaines maladies sont sous contrôle et d'autres pourront être éradiquées.

La vaccination de masse chez la population infantile réduit la circulation de l'agent infectieux et protège même ceux qui ne peuvent pas être vaccinés en raison de problèmes de santé importants, comme les enfants atteints de troubles graves du système immunitaire.

Si plus aucune vaccination n'était pratiquée, le nombre de sujets non protégés augmenterait, et l'introduction occasionnelle de virus et de bactéries pourrait entraîner l'apparition d'épidémies de poliomyélite ou d'autres maladies graves qui, pour l'heure, ont été éradiquées de l'Italie et d'autres parties du monde.

Le pédiatre de famille, en plus des médecins, des assistants sanitaires et des infirmiers professionnels des services de vaccination de votre territoire, vous fournira toutes les précisions et mises à jour que jugerez bon de demander.



Pour plus d'informations

Le portail de l'épidémiologie de la santé publique

www.epicentro.iss.it

Le portail médical et scientifique sur les vaccinations,
géré par la Société italienne d'hygiène

www.vaccinarsi.org

Région Lombardie

www.regione.lombardia.it

Fiche de vaccination de

VACCIN	DATE	SIGNATURE ET TAMPON
Antidiphtérique		
Antitétanique		
Anticoquelucheux		
Antipoliomyélitique		
Anti-hépatite B		
Anti-haemophilus b		

VACCIN	DATE	SIGNATURE ET TAMPON
Anti-pneumocoque		
Anti-méningocoque B		
Antirougeoleux-antiourlien antirubéolique		
Contre la varicelle		
Contre le méningocoque C		
Contre le papillomavirus		
Contre le méningocoque		
Contre le rotavirus		

Enfants en sécurité à la maison

Il est important que les parents soient conscients des risques auxquels les enfants sont exposés à la maison afin d'empêcher tout événement mettant en danger les enfants.

Les enfants sont curieux de découvrir des choses nouvelles et imprévisibles : laisser ses enfants libres d'expérimenter, c'est les aider à grandir ! Cela ne peut avoir lieu que dans un foyer/environnement adapté aux enfants où l'adulte intervient pour éliminer autant que possible toutes les sources de risque.

Pour aider les parents dans cette tâche délicate, le tableau ci-dessous contient un résumé des suggestions de stratégies de prévention à adopter en fonction de l'âge de l'enfant.

Il est important de garder à l'esprit:

- que le développement psychomoteur de l'enfant n'intervient pas avec les mêmes délais et modalités pour tout le monde et donc que la distinction par tranche d'âge constitue une simplification utile comme référence
- avec la croissance, l'enfant acquiert plus de capacité et plus d'autonomie et, par conséquent, les risques domestiques augmentent en exigeant des parents de nouvelles attentions qui viennent s'ajouter à celles des âges précédents. De plus, bien que les mêmes risques existent à différents âges, les parents doivent affiner leur attention et rendre l'environnement plus sûr en fonction de l'âge de l'enfant.
- mettre à la disposition de l'enfant uniquement des jouets conformes au marquage «CE» et adaptés à sa tranche d'âge
- utiliser des sièges auto et supports conformes pour le transport en voiture et adaptés à l'âge de l'enfant, en veillant à les positionner et fixer correctement dans l'habitacle de la voiture



Risques chez les enfants de 0 à plus de 2 ans

Source: INAIL, Cahiers pour la santé et la sécurité, 2014; CCM - Ministère de la Santé

0-6 mois

L'enfant bouge de manière incontrôlée, a tendance à garder la tête droite, se déplace avec tout le corps, essaie de saisir un objet, s'il est assis, il n'est pas encore stable.

les principaux risques

sont les brûlures, les chutes, les contusions et les étouffements.

attention à

- Vérifier la température des aliments (biberons) avant de les donner à l'enfant
- Vérifier la température de l'eau pour le bain (37°C) Boire des boissons chaudes avec le bébé dans les bras
- Laisser l'enfant tout seul sur une surface élevée et si vous vous en éloignez, toujours garder une main sur le ventre
- Espaces et fentes dans lesquels des parties du corps de l'enfant (tête, membres, doigts) peuvent être emprisonnés ;
- Laisser au bébé des chaînes, bracelets, pendentifs

6 à 12 mois

Il explore tout avec la bouche, parvient à s'asseoir et à saisir des objets. Il se traîne sur les fesses, commence à ramper, à savoir ramasser des petits objets au sol, se tient debout s'il est soutenu, tend à s'accrocher à n'importe quel support. Il grimpe, sait ouvrir les récipients. Avec son index, il fouille dans des objets et, en général, dans les choses creuses.

les principaux risques

sont les étouffements, les blessures et les chutes

attention à

- Laisser à la portée du bébé des petits objets pointus et tranchants
- Laisser le bébé seul sur la chaise haute ou à proximité d'un escalier ou de meubles instables.
- À tout ce qui pend: fer à repasser, nappes, rideaux et cordons, fils électriques
- Aux manches des casseroles lorsqu'on cuisine
- Aux prises de courant, il est préférable d'utiliser des cache-prises
- Placez les médicaments et les détergents hors de la portée de l'enfant.

12-24 mois

Il marche seul avec des pas irréguliers. Il court avec prudence, mais en général il n'arrive pas à éviter les obstacles. Il ouvre les portes. Il grimpe sur les chaises et sur les meubles pour regarder par la fenêtre.

les principaux risques

sont les contusions, les blessures, les électrocutions, les intoxications, les noyades et les chutes.

attention à

- Supprimer les obstacles, en plus d'utiliser des protège-coins sur les meubles, ajoutez des bloque-placards. Ne pas laisser les appareils électriques avec la fiche insérée
- Fermer les portes pour empêcher tout accès à locaux non sûrs
- Retirer les clés des portes pour empêcher que les enfants ne se ferment tout seuls dans les pièces
- Transférer les détergents et les produits toxiques dans des récipients pour boissons.
- Laisser l'enfant seul dans la baignoire ou près d'un réservoir d'eau
- Retirez des balcons les pots de plantes, les chaises ou tout autre objet sur lequel il risque de grimper.

Plus de 2 ans

Il contrôle bien ses déplacements, pousse, tire et court, contourne les coins. Il descend les escaliers, grimpe aux arbres, sait glisser, se balancer et faire des acrobaties.

les principaux risques

sont les brûlures, l'électrocution, les étouffements

attention à

- Laisser les allumettes et les briquets sans
- surveillance Utiliser les appareils

Centres antipoison

- CAV Milano - 02-66101029 (urgences) 02-64442523 (Secrétariat)
- ASST Grande Ospedale Metropolitano Niguarda 20162 MILANO
- CAV Pavia - 0382-24444 (urgences) 0382-26261 (Secrétariat)
- Università degli Studi di Pavia, IRCCS Fondazione Maugeri, Via Ferrara, 8 27100 PAVIA
- CAV Bergame - numéro vert 800883300 035.267 4460 (Secrétariat)
- Hôpital de Bergame - ASST Papa Giovanni XXIII, BERGAME

À consulter même en cas de doute sur le fait que l'enfant ait pu ingérer une substance potentiellement toxique. Si vous amenez votre enfant aux urgences, apportez le médicament ou la substance ingérée.

PREMIER CONTRÔLE À L'HÔPITAL APRÈS LA SORTIE:

date

Poids à la naissance: g

Poids sortie: g

Poids actuel: g

Augmentation de poids: gr

Allaitement

Problèmes éventuels

Consultation pédiatrique

Indications et suggestions

Prochains contrôles:

Contrôle en date du:

Résultat

Signature

Contrôle en date du:

Résultat

Signature

Contrôle en date du:

Résultat

Signature

